



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84418>

Département(s) de publication : **64, 40**

Annonce n° **24-84418**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SGAMI Sud Ouest - Bordeaux - DAGF - BCP

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 1300203400013

**Ville :** Bordeaux

**Code postal :** 33041

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 64, 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586409&orgAcronyme=g6l>

**Identifiant interne de la consultation :** SGAMI33-2024-42-TX

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** GALLARD Stéphanie

**Adresse mail du contact :** Sgami-so-marches-travaux@interieur.gouv.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Pour le lot 1 : tout soumissionnaire doit posséder la certification APSAD N° R82 « Vidéosurveillance », présenter deux références de travaux réalisés dans le domaine de la vidéosurveillance ainsi que des attestations de compétence pour travailler en sous-section 4. - Pour le lot 2 : tout soumissionnaire doit présenter une référence QUALIBAT 4411 « Travaux de serrurerie-métallerie en technicité courante » et/ou équivalent dans le domaine de la menuiserie métallique et/ou 3 références de travaux de menuiseries métalliques ainsi que des attestations de compétence pour travailler en sous-section 4. - Pour le lot 3 : tout soumissionnaire doit présenter une référence QUALIBAT 5311 « Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1 000 m<sup>2</sup> » et/ou équivalent dans le domaine de la ventilation mécanique et

/ou 3 références de travaux de génie climatique réalisés ainsi que des attestations de compétence pour travailler en sous-section 4. - Pour le lot 4 : tout soumissionnaire doit présenter une référence QUALIBAT 6111 « Peinture et ravalement en technicité courante » et/ou équivalent dans le domaine de la peinture et/ou 3 références de travaux de peinture en bâtiment, une référence QUALIBAT 6311 « Carrelages-revêtements en technicité courante » et /ou équivalent dans le domaine du revêtement céramique et/ou 3 références de travaux de revêtement céramique en bâtiment et une référence QUALIBAT 6232 « Revêtements coulés à base de résine de synthèse en technicité confirmée » et/ou équivalent dans le domaine de la résine de sol et/ou 3 références de travaux de revêtement en résine pour bâtiment.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** DC2 : Lettre de candidature pour le candidat unique ou pour chaque membre du groupement : le DC2 devra comporter le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires propres aux réalisations sur les 3 dernières années. Les entreprises nouvellement créées, qui ne sont pas en mesure de fournir les informations sur les 3 dernières années, ne seront pas évincées sur ce simple fait. En cas d'incapacité à fournir les déclarations relatives aux chiffres d'affaires, le candidat produira une déclaration appropriée de banques. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Qualifications techniques et professionnelles des candidats mais uniquement en lien avec le domaine du lot choisi.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 09/09/2024 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** SGAMI33-2024-42-TX Marché de travaux de création de locaux d'attente pour les personnes Retenues pour Vérification du Droit de Séjour (RVDS) et pour les Étrangers en Situation Irrégulière (ESI) sur le site du service interdépartemental de la police aux frontières (SIPAF) d'HENDAYE (64)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45000000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** SGAMI33-2024-42-TX Marché de travaux de création de locaux d'attente pour les personnes Retenues pour Vérification du Droit de Séjour (RVDS) et pour les Étrangers en Situation Irrégulière (ESI) sur le site du service interdépartemental de la police aux frontières (SIPAF) d'HENDAYE (64)

**Lieu principal d'exécution du marché :** Service Interdépartemental de la Police aux Frontières - 5 rue Joliot Curie - 64700 HENDAYE

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Sécurisation / Courant fort/ Courant faible

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45312000

**Lieu d'exécution du lot :** Service Interdépartemental de la Police aux Frontières - 5 rue Joliot Curie - 64700 HENDAYE

- **Description du lot** : Lot 2 : Serrurerie/Métallerie

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421000

**Lieu d'exécution du lot** : Service Interdépartemental de la Police aux Frontières - 5 rue Joliot Curie - 64700 HENDAYE

- **Description du lot** : Lot 3 : Plomberie sanitaire / CVC

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45331000

**Lieu d'exécution du lot** : Service Interdépartemental de la Police aux Frontières - 5 rue Joliot Curie - 64700 HENDAYE

- **Description du lot** : Lot 4 : Peinture/ Résine / Plâtrerie

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45410000

**Lieu d'exécution du lot** : Service Interdépartemental de la Police aux Frontières - 5 rue Joliot Curie - 64700 HENDAYE

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : La visite fera impérativement l'objet d'une demande de rendez-vous (72h avant) auprès de : Nom/prénom : Monsieur BOUCHDAMENE Mourad N° de téléphone : 05 59 98 26 10 et/ou 06 43 85 38 42 Mail : mourad.bouchdamene@interieur.gouv.fr

**Autres informations complémentaires** : 1) AVANCE Une avance de 20 % est consentie selon les conditions d'application prévues aux articles R.2191-3 à R.2191-10 du Code de la commande publique, y compris pour les lots où elle n'est pas obligatoire. L'article R.2191-8 du code de la commande publique dispose que l'acheteur peut prévoir une avance au-delà de 30 %. Au titre du présent marché, l'avance sera portée à 50 % si le titulaire du marché est une petite ou moyenne entreprise (Entreprise employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros). Le titulaire ou son sous-traitant peut refuser le versement de l'avance. Dans le cas contraire, cette dernière est versée dans les 30 jours suivants la date de notification de l'OS de démarrage des prestations pour une avance à 20 %. Si une avance à 50 % est appliquée, le versement de cette avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, en vertu de l'article R2191-8 du code de la commande publique. Si la déclaration de sous-traitance intervient après le dépôt de l'offre, le versement de l'avance au sous-traitant interviendra dans un délai de 30 jours après la notification de la déclaration de sous-traitance. Conformément à l'article R.2191-11 du code de la commande publique, le remboursement de l'avance est échelonné en tenant compte du montant de l'avance accordée et des sommes restant dues au titulaire. Ce remboursement s'impute par précompte sur les sommes dues au titulaire et débute : - Pour les avances inférieures ou égales à 30 % du montant toutes taxes comprises du marché, quand le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché ; - Pour les avances supérieures à 30 % du montant toutes taxes comprises du marché, à la première demande de paiement. L'avance n'est pas affectée par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. Une avance peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants admis au paiement direct dans les mêmes conditions que pour le titulaire. ATTENTION : en cas de résiliation du marché, le titulaire a trente jours à compter de la notification de la décision de résiliation pour restituer l'avance. 2) VOIES DE RECOURS Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet CS 21490 33063 BORDEAUX CEDEX tél. : 05-56-99-38-00 - télécopie : 05-56-24-39-03 Mail : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr En cas de difficultés survenant lors de l'exécution du marché publié, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable (CCIRA) de Bordeaux DREETS Nouvelle Aquitaine Pôle C Cité Administrative 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Secrétariat du CCIRA de Bordeaux Tél : 05 56 12 20 47 Courriel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr (merci de préciser CCIRA de Bordeaux en objet)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024